

Projet d'établissement 2026–2031

Rejoignez-nous dans l'univers de l'accueil et du goût !



LYCÉE FRANÇOIS
RABELAIS | IFS



Lycée François Rabelais — IFS

Lycée des Métiers de bouche, de l'Hôtellerie-Restaurant et de l'accueil

Préambule

Le lycée François Rabelais fête en 2026 ses quarante ans. Ouvert en septembre 1986 à Hérouville-Saint-Clair, transplanté dans des bâtiments neufs à Iffs en 2014, l'établissement aborde ce nouveau projet d'établissement avec la maturité d'une institution reconnue et la volonté de poursuivre son exigence au service des élèves.

Ce projet 2026–2031 s'inscrit dans la continuité du projet précédent tout en tirant les leçons des concertations menées au sein de la communauté éducative, des recommandations de l'évaluation externe et des résultats de la labellisation *Lycée des métiers*. Il traduit l'ambition partagée de l'ensemble des acteurs (équipes enseignantes et administratives, élèves, parents, partenaires) de faire du lycée François Rabelais un lieu d'excellence, d'inclusion et d'ouverture.

Il n'a le but d'être exhaustif et répertorier les nombreuses actions existantes dans l'établissement et menées par les équipes pédagogiques, il vise simplement à donner un cap et quelques lignes directrices...

Il s'articule autour de trois axes :

Axe 1	Réussir son parcours — Accompagner chaque élève vers l'excellence
Axe 2	Vivre et apprendre ensemble — Climat scolaire et bien-être
Axe 3	Rayonner et s'ouvrir — Le Lycée des Métiers en action

Axe 1 — Réussir son parcours

Accompagner chaque élève vers l'excellence

1.1 — Accueil et intégration des élèves

■ Constat / état des lieux

- Il existe un fort attachement au principe d'accompagnement des parcours des élèves, et les parents/élèves ont confiance dans l'établissement, mais souhaitent une meilleure lisibilité
- La journée d'intégration des secondes est jugée trop courte ; un meilleur positionnement des élèves est attendu.
- Il n'existe pas de protocole formalisé pour les élèves passerelles et redoublants, conduisant à des solutions pragmatiques et ponctuelles.
- La réunion PP/CPE de constitution des classes avant la pré-rentrée est un dispositif efficace et très apprécié pour déjà connaître les élèves.

► Objectifs

- Améliorer l'accueil et l'intégration de tous les élèves nouveaux entrants.
- Sécuriser les parcours des élèves fragiles dès la rentrée.
- Formaliser et pérenniser les bonnes pratiques existantes.

✓ Actions à mettre en place

- ☐ Allonger l'accueil des secondes à deux jours, avec ateliers de découverte et entretiens individuels conduits par les enseignants.
- ☐ Maintenir et consolider la réunion PP/CPE de constitution des classes en pré-rentrée, avec étude systématique des dossiers élèves (PAP, PPS, PAI).
- ☐ Organiser la réunion plénière des parents de secondes en début de rentrée, prolongée par une réunion de classe animée par le professeur principal.
- ☐ Formaliser un protocole d'accueil des élèves passerelles : regroupement en début d'année ou immersion d'une semaine en ateliers professionnels si arrivée en cours d'année...
- ☐ Répartir les redoublants de terminale dans les différentes classes (pas de classe dédiée) pour éviter toute stigmatisation.
- ☐ Concevoir un dispositif d'accueil spécifique pour les élèves allophones inscrits en CAP et en baccalauréat : protocole d'évaluation, « sas » de mise à niveau, évaluation adaptée.
- ☐ Développer la mutualisation des ressources proposées dans le cadre du partenariat avec l'IM-PRO de Démouville.

1.2 — Prévention de l'absentéisme et du décrochage

■ Constat / état des lieux

- Le dispositif d'accompagnement à la scolarité du mercredi après-midi pour les secondes a permis de réduire les absences de 20 % ; il fait l'objet d'un soutien unanime des enseignants.
- L'absentéisme reste un problème majeur ; les protocoles autour de l'évaluation et des CCF ainsi que l'implication des parents sont des leviers identifiés.
- Aucune solution unifiée n'a été adoptée pour le rattrapage des évaluations manquées.

► Objectifs

- Maintenir et étendre les dispositifs de lutte contre le décrochage.
- Créer un cadre de rattrapage équitable et praticable pour tous les niveaux.

✓ Actions à mettre en place

- ☐ Maintenir le dispositif hebdomadaire d'accompagnement à la scolarité (mercredi après-midi) pour les secondes.
- ☐ Formaliser un protocole de lutte contre l'absentéisme (utilisation des fonctionnalités proposées par Pronote, sollicitation des familles, mise en place de tutorat professeur/élève, mobilisation du suivi référent décrochage/CPE/PP).
- ☐ Réflexion à mener autour de la mise en place d'un créneau de rattrapage des évaluations pour les Premières.
- ☐ Réinterroger le fonctionnement de la commission éducative.

1.3 — Pratiques pédagogiques et cohésion d'équipe

■ Constat / état des lieux

- Un manque de temps institutionnel de concertation est un frein récurrent ; le professeur principal se sent parfois isolé.
- La co-intervention et les projets transversaux sont perçus positivement mais restent tributaires de la charge de travail.
- La majorité des enseignants souhaite des réunions d'équipe régulières (fréquence trimestrielle / par période majoritairement souhaitée).

► Objectifs

- Renforcer la cohésion des équipes et l'harmonisation des pratiques.
- Développer une « universalité pédagogique » au service de l'inclusion de tous les élèves.

✓ Actions à mettre en place

- ☐ Instaurer des réunions d'équipe pédagogique par section, du conseil pédagogique, à raison d'une par trimestre a minima, avec ordre du jour arrêté et compte-rendu partagé.
- ☐ Favoriser les projets interdisciplinaires et les co-interventions en créant des conditions organisationnelles adéquates.
- ☐ Proposer un mode de fonctionnement commun pour la prise en charge des élèves à besoins particuliers (via l'ENT).
- ☐ Organiser des formations sur la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- ☐ Organiser des formations en vue de parfaire les usages du numérique pédagogique.
- ☐ Mieux impliquer et accompagner les professeurs principaux tout au long de l'année.

1.4 — Orientation et parcours post-lycée

■ Constat / état des lieux

- Les élèves ne savent pas toujours comment réorienter leur parcours ; le protocole de réorientation manque de visibilité.
- L'intégration des bacheliers professionnels en BTS reste à optimiser.
- Aucun suivi systématique du devenir des élèves après le lycée n'est en place.

► Objectifs

- Accompagner chaque élève dans la construction de son projet professionnel.
- Améliorer la transition bac pro / BTS et les passerelles vers le supérieur.

✓ Actions à mettre en place

- ☐ Préparer les projets d'orientation en soutien en parcours (CV, lettre, Parcoursup, accueil d'entreprises et d'écoles).
- ☐ Impliquer davantage la conseillère d'orientation dans le cadre du PAN et du PPO.
- ☐ Initier un temps d'échange annuel réunissant élèves, parents, enseignants et professionnels de l'orientation.
- ☐ Créer une rubrique « Que suis-je devenu ? » sur le site du lycée pour valoriser les parcours.
- ☐ Formaliser un protocole de réorientation et d'information sur les possibilités offertes aux élèves.

Axe 2 — Vivre et apprendre ensemble

Climat scolaire et bien-être

2.1 — Sérénité du climat scolaire et prévention

■ Constat / état des lieux

- Les retours des élèves, parents et personnels sur le quotidien sont globalement positifs.
- Le groupe pHARe (lutte contre le harcèlement) est très bien perçu et reconnu pour son efficacité préventive.
- La santé mentale des élèves questionne, les ressources pour contribuer au bien-être des élèves manquent.
- Les référents formés au repérage de la souffrance psychique existent mais leur cadre d'action reste à formaliser.

► Objectifs

- Consolider la sérénité du climat scolaire.
- Renforcer la détection et l'accompagnement des élèves en souffrance.

✓ Actions à mettre en place

- ☐ Valoriser et pérenniser le groupe pHARe dans le dispositif institutionnel de l'établissement.
- ☐ Créer un groupe de travail sur le modèle pHARe dédié à la santé mentale (référents formés CPE + membre, modalités de saisine, partenariat Maison des Ados, « Mon soutien psy »).
- ☐ Développer les actions de prévention (conduites à risque, égalité filles/garçons, éducation affective et sexuelle, lutte contre les addictions), clarifier les rôles de chacun (membres de la communauté éducative, intervenants...).
- ☐ Organiser des temps de travail sur les compétences psychosociales et l'inclusion, dans le cadre des recommandations de l'évaluation externe (prise en compte du stress des élèves).
- ☐ Mettre en place un système de parrainage Terminales/Secondes pour faciliter l'intégration et créer du lien inter-niveaux.

2.2 — Vie scolaire, règlement intérieur et communication

■ Constat / état des lieux

- L'hétérogénéité d'application du règlement intérieur (tenues, retards, absences) est identifiée comme un problème réel.
- La communication avec les familles est écartelée entre outils officiels (Pronote, ENT), mails et outils informels (WhatsApp, Instagram) pratiques mais non validés.
- La tenue d'école concentre des avis très divers : une majorité des membres de la communauté éducative souhaitent soit l'abandonner, soit la modifier.

► Objectifs

- Harmoniser les pratiques et rendre les règles lisibles et cohérentes pour tous.
- Simplifier et officialiser la communication avec les familles.

✓ Actions à mettre en place

- ☐ Constituer un groupe de réflexion sur la refonte du règlement intérieur, se fixer des lignes communes partagées sur son application.
- ☐ Définir un mode de communication unique vers les parents (Pronote prioritaire) et organiser l'accompagnement des familles (ateliers, tutoriels, point d'accueil ?).
- ☐ Mener une réflexion sur la tenue d'école avec les équipes, le CVL et les représentants de parents.
- ☐ Parfaire l'utilisation par les élèves des casiers et vestiaires.

2.3 — Cadre de vie, engagement élèves et développement durable**■ Constat / état des lieux**

- Le tri sélectif est insuffisant : absence de poubelles en classe, signalétique insuffisante dans les ateliers. Le traitement des ordures ménagères sera facturé au lycée dès 2027 par Caen-là-Mer (15000€ du budget établissement).
- Le label E3D niveau 1 a été acquis ; il convient de progresser vers le niveau supérieur.
- Le CVL et la MDL fonctionnent bien mais des besoins d'accompagnement formalisé sont attendus ; les éco-délégués sont peu au clair sur leur rôle.
- Le foyer est jugé exigu et le mobilier vieillissant.

► Objectifs

- Progresser dans la démarche de développement durable et viser le label E3D niveau 2.
- Renforcer la citoyenneté et l'engagement des élèves dans la vie du lycée.
- Améliorer le cadre de vie hors des cours.

✓ Actions à mettre en place

- ☐ Installer des poubelles de tri dans toutes les salles et les ateliers ; renforcer la signalétique (affiches, « camemberts »). Rechercher les accompagnements internes et extérieurs possibles.
- ☐ Diagnostiquer et mettre en place des pistes de maîtrise et de réduction de production de déchets.
- ☐ Élaborer des « fiches missions » détaillées pour les délégués, éco-délégués, CVL et MDL ; valoriser leur engagement lors de la remise des diplômes ou grâce à des montages photos (réseaux sociaux, diffusion sur les écrans d'affichage dynamique).
- ☐ Recueillir des propositions d'élèves pour des activités périscolaires.
- ☐ Élaborer un plan pluriannuel d'aménagement du foyer/préau.
- ☐ Maintenir le dynamisme de l'association sportive et sacraliser les créneaux d'entraînement en renforçant la coordination entre les enseignants au regard des journées d'examens, de pratique professionnelle et des compétitions UNSS.
- ☐ Garder le CDI comme lieu de partenariat, d'échanges entre les enseignants et d'ouverture culturelle : cela passe notamment par le développement de pratique pédagogique, d'accueil d'intervenants et d'acteurs de la culture.

Axe 3 — Rayonner et s'ouvrir

Le Lycée des Métiers en action

3.1 — Communication, image et partenariats

■ Constat / état des lieux

- L'image du lycée à l'extérieur est excellente mais la communication interne semble encore perfectible.
- Trop peu de parents s'intéressent à la vie du lycée.
- Les voyages pédagogiques et projets souffrent de l'absence de financement, générant démotivation chez les enseignants (un cadre commun est attendu).
- La taxe d'apprentissage est moins importante qu'auparavant.

► Objectifs

- Renforcer la communication interne et externe.
- Clarifier et sécuriser le financement des projets pédagogiques.
- Développer les ressources propres de l'établissement.

✓ Actions à mettre en place

- ☐ Définir une règle de financement des voyages pédagogiques (sponsors, participation des familles, fonds dédiés...) et la communiquer à tous.
- ☐ Dynamiser la publication sur le site internet du lycée ; activer les réseaux sociaux (Instagram, etc.) avec une stratégie éditoriale définie.
- ☐ Mieux utiliser les écrans d'affichage dynamique en interne pour la communication quotidienne.
- ☐ Redéfinir le fonctionnement de la taxe d'apprentissage : cibler davantage de donateurs potentiels (les cabinets comptables, les dirigeants d'entreprise, organiser des temps de rencontre dédiés...).
- ☐ Impliquer davantage les parents dans la vie du lycée (moments conviviaux, journées thématiques, rubrique info-parents sur le site).

3.2 — Relations avec les entreprises et le monde professionnel

■ Constat / état des lieux

- Les partenariats avec les entreprises existent mais ne sont pas systématiquement renouvelés ni formalisés.
- Les visites de stage sont mal définies juridiquement.
- Peu de lien avec les universités alors que des étudiants en BTS peuvent aspirer à des poursuites d'études.

► Objectifs

- Structurer et renforcer les partenariats avec les entreprises.
- Ouvrir l'établissement aux parcours de formation continue et à l'apprentissage.
- Tisser des liens avec le monde universitaire.

✓ Actions à mettre en place

- ☐ Organiser des réunions par niveau pour faciliter le placement des élèves en stage.
- ☐ Réaffirmer les liens avec les groupes partenaires (ACCOR, Barrière, associations professionnelles normandes...) et signer de nouvelles conventions.
- ☐ Développer les TP déplacés en concertation avec les équipes pédagogiques pour les niveaux où c'est pertinent.
- ☐ Créer des liens avec les universités et écoles supérieures : invitation d'enseignants, conventions de partenariat, rubrique « après le lycée » sur le site.
- ☐ Réfléchir au développement de l'apprentissage dans l'établissement en rassurant les acteurs.

3.3 — Gouvernance interne et efficacité institutionnelle

■ Constat / état des lieux

- Le conseil pédagogique est perçu comme insuffisamment efficace, avec trop de membres et des objectifs peu clairs.
- Les personnels méconnaissent parfois le rôle des collectivités et des instances et de leurs représentants.
- La communication interne souffre d'une surcharge de mails et d'un défaut de mutualisation des informations.

► Objectifs

- Améliorer l'efficacité et la lisibilité des instances.
- Renforcer la communication interne.

✓ Actions à mettre en place

- ☐ Réduire la taille du conseil pédagogique et en clarifier les objectifs et ordres du jour.
- ☐ Partager davantage les stratégies de la direction en amont des instances ; diffuser des synthèses claires après chaque réunion institutionnelle.
- ☐ Valoriser le travail de l'ensemble des personnels (y compris agents de la Région) et renforcer le sentiment d'appartenance.

3.4 — Ouverture à l'international et langues vivantes

■ Constat / état des lieux

- La section européenne existe pour la SEP mais son positionnement vis-à-vis des autres formations reste à consolider.
- Les pratiques e-twinning et les projets Erasmus+ sont peu développés, notamment par crainte de la lourdeur administrative.

► Objectifs

- Développer l'ouverture internationale de l'établissement.
- Valoriser et élargir l'apprentissage des langues vivantes.

✓ Actions à mettre en place

- ☐ Ancrer le lycée dans les programmes de coopération internationale (Erasmus+).
- ☐ Développer les partenariats avec des chaînes hôtelières et des établissements à l'étranger ; mettre en place si possible des stages à l'étranger pour la section européenne.
- ☐ Accueillir des intervenants étrangers (professionnels, étudiants, enseignants).
- ☐ Pérenniser la LV2 et réfléchir à l'extension de la section européenne aux formations de boulangerie-pâtisserie.

Conclusion

Ce projet d'établissement 2026–2031 est le fruit d'une démarche collective et participative. Il fixe des orientations claires, animées par une même conviction : chaque élève du lycée François Rabelais mérite un accompagnement de qualité, un cadre de vie serein et une ouverture sur les réalités du monde professionnel.

Sa mise en œuvre sera progressive, partagée et évaluée régulièrement au sein des instances de l'établissement. Il pourra être révisé en cours de période pour tenir compte des évolutions réglementaires, des nouveaux projets et des besoins de la communauté éducative.

Tableau de bord

Analyse à partir d'axes portés par le projet d'établissement

Thématiques	Bilan intermédiaire	Bilan final
AXE 1		
Protocole d'accueil de nouveaux élèves et des élèves passerelles		
Protocole de gestion de l'absentéisme		
Dispositif d'accueil spécifique pour les élèves allophones		
Dispositif d'accompagnement à la scolarité – Classes de 2 ^{nde}		
Protocole : lutte contre l'absentéisme		
AXE 2		
Pérennité du groupe pHARe		
Groupe de travail « santé mentale »		
Groupe de travail : refonte du règlement intérieur, tenue d'école		
Groupe de travail e3d		
Plan pluriannuel d'aménagement du foyer élève		
AXE 3		
Groupe de travail « voyage pédagogique »		
Développement des liens avec les partenaires extérieurs		
Implication des parents dans la vie du lycée		
Fonctionnement du Conseil pédagogique		
Programmes internationaux		